



HAL
open science

Introduction

Federico Arenas Vasquez, Frédérique Blot, Cristian Henríquez Ruiz, Anne Peltier

► **To cite this version:**

Federico Arenas Vasquez, Frédérique Blot, Cristian Henríquez Ruiz, Anne Peltier. Introduction. L'Ordinaire des Amériques, 2019, Inégalités environnementales dans les Amériques, 225, pp.8. 10.4000/orda.5498 . hal-02535609

HAL Id: hal-02535609

<https://hal.science/hal-02535609>

Submitted on 7 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



L'Ordinaire des Amériques

225 | 2019

Inégalités environnementales dans les Amériques

Introduction

Federico Arenas Vásquez, Frédérique Blot, Cristian Henríquez Ruiz et Anne Peltier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/orda/5498>

ISSN : 2273-0095

Éditeur :

IPEAT, Université Toulouse - Jean Jaurès

Référence électronique

Federico Arenas Vásquez, Frédérique Blot, Cristian Henríquez Ruiz et Anne Peltier, « Introduction », *L'Ordinaire des Amériques* [En ligne], 225 | 2019, mis en ligne le 20 décembre 2019, consulté le 29 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/orda/5498>

Ce document a été généré automatiquement le 29 janvier 2020.



L'Ordinaire des Amériques est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Introduction

Federico Arenas Vásquez, Frédérique Blot, Cristian Henríquez Ruiz et Anne Peltier

Des inégalités sociales aux « zones de sacrifice » environnemental

- 1 Parmi les défis les plus importants identifiés dans les discours des Nations Unies dans Action 2030 figurent les objectifs de développement durable liés à la réduction de la pauvreté, à la réduction des inégalités et à l'accroissement de la justice et de la paix mondiale. Or, bien que d'importantes avancées dans les services, la technologie, la santé, etc. puissent être observés à un niveau général, celles-ci n'atteignent pas tous les composantes des sociétés de la même manière, générant des écarts énormes entre les groupes les plus riches et les plus pauvres.
- 2 Dans le cas de l'Amérique latine, la ségrégation socio-spatiale atteint des niveaux inacceptables. Les groupes les plus riches concentrent une bonne partie des revenus et des bénéfices économiques et bénéficient de ce que nous pourrions appeler un grand confort socio-environnemental, tandis que, à l'autre extrême, les groupes les plus pauvres vivent dans des conditions de précarité extrême et sont particulièrement exposés à des risques environnementaux. Les mouvements sociaux survenus en 2019 en Equateur ou au Chili dénoncent de manière prépondérante les écarts économiques et se font ainsi l'écho d'une revendication de justice sociale. Ces écarts, définis par le revenu et résultant du système économique dominant, ont des expressions spatiales différentes, telles que la marginalisation liée à la pauvreté, en zone urbaine comme rurale, les revendications séculaires des peuples autochtones, l'insécurité des communautés rurales et urbaines face à la violence du trafic de drogue, l'accès inégal à l'eau et l'exposition à des risques d'origine naturelle ou à de fortes concentrations de polluants.
- 3 Les territoires ainsi marqués par une concentration de risques et de nuisances sont parfois qualifiés de « zones de sacrifice » environnemental. Ces « zones de sacrifice » environnemental, dans le cas du Chili, peuvent être définies comme des espaces où se

concentre une grande quantité d'industries polluantes qui affectent gravement la qualité de vie et la santé de la population, en particulier des enfants et des personnes âgées, en raison des niveaux élevés des émissions et des déchets. Or les dommages environnementaux sont cumulatifs et permanents au fil du temps, et les personnes qui vivent dans ces régions en raison de leur condition sociale, souvent, ne peuvent pas émigrer, ce qui génère un grave problème socio-écologique. L'appellation « zones de sacrifice » environnemental pourrait laisser entendre qu'elles ne représenteraient que le dommage collatéral d'un modèle de société, inévitable pour atteindre des buts (et des bénéfices) supérieurs. Dans ce contexte, on considèrerait que l'on peut pallier l'inégalité par des compensations sociales et/ou environnementales. Or, il faut aussi interroger les politiques publiques d'aménagement du territoire, qui valident ou orientent le destin de ces espaces vers la concentration stigmatisante d'infrastructures polluantes et de populations pauvres. Plus généralement, les politiques publiques mises en œuvre se sont révélées insuffisantes pour faire face à ces inégalités, perpétuant dans de nombreux cas des situations d'injustice environnementale qui, dans leur expression territoriale, ne peuvent et ne doivent pas être comprises comme le prix à payer, surtout si elles touchent toujours les secteurs les plus pauvres de la société.

Appréhender les problématiques des inégalités au prisme de l'environnement

- 4 Dans le domaine institutionnel et dans celui de la recherche, différentes manières d'aborder ces questions émergent et proposent des grilles de lecture, des concepts pour en souligner les enjeux à la fois sociaux et environnementaux. C'est le cas des notions de "justice environnementale" ou encore "d'inégalités environnementales". Cette dernière notion se trouve même déjà appropriée par le langage politique (Besse *et al.*, 2014) et la question des inégalités face aux risques environnementaux est régulièrement mise en avant dans la production scientifique dans la continuité des études sur *l'Environmental Justice* menées depuis les années 1970 dans le monde anglophone. Les principales publications francophones dédiées notamment à l'appropriation et la définition de la notion d'inégalités environnementales s'inscrivent entre 2007-2015 (Laigne, Tual, 2007 ; Villalba, Zaccai, 2007 ; Chaumel et La Branche, 2008 ; Emelianoff, 2008 ; Faburel, 2008 ; Lauryan, 2008 ; Poupeau, 2009 ; Roussary, 2010 ; Charles *et al.*, 2014 ; Deldrève, 2015). Depuis, la notion d'inégalités environnementales a été largement mobilisées dans différents champs disciplinaires, depuis la philosophie en passant par la géographie, l'anthropologie ou encore la sociologie (Larrère, 2017 ; Deldrève *et al.*, 2019 ; Les inégalités environnementales sont ici majoritairement considérées comme « des inégalités d'exposition aux risques environnementaux, exposition qui est jugée disproportionnée » pour « certaines catégories sociales [qui] en souffrent plus que d'autres de façon significative » opérant ainsi un lien entre inégalités environnementales et justice sociale (Larrère, 2017, p. 7, 35). C'est aussi l'acception majoritaire que l'on retrouve dans le corpus rassemblé ici bien que les références mobilisées diffèrent et soient plus orientées vers des auteurs des Amériques (Hogan 1993; Alves 2007; Torres 1997 ; Harvey, 2013).
- 5 Pourtant, différents travaux sociologiques (Bihl, Pfefferkorn, 2008 ; Pfefferkorn, 2007) se sont attachés à déconstruire la notion d'inégalité en général pour montrer que ces inégalités se combinaient et interagissaient avec des inégalités économiques, sociales,

éducatives, territoriales, environnementales. Les articles publiés illustrent la manière dont peut être utilisée la notion d'inégalité environnementale. Ils montrent la complexité de l'articulation entre inégalités sociales et inégalités environnementales. Si pour Diana Ospina Diaz les inégalités environnementales sont une composante des inégalités sociales, pour Johanna Kunin et Jordie Blanc Ansari les inégalités socio-économiques génèrent des inégalités environnementales. Dans une autre perspective, Maria José Andrade montre que les inégalités socio-économiques sont en partie issues d'inégalités environnementales, dans la mesure où les Mapuche sont appauvris par la dégradation des terres générée par l'exploitation forestière et aquacole issue d'entreprises non locales.

Une catégorie de la pratique

- 6 Nous souhaitons interroger la pertinence de la notion d'inégalité environnementale en tant que catégorie d'analyse. L'ensemble des auteurs mobilisent la notion pour dénoncer une situation d'inégalité qui est de fait considérée comme injuste sans avoir à mobiliser l'ensemble du corpus théorique des théories de la justice (Rawls, 1971). Le recours à cette notion traduit d'ailleurs leur positionnement éthique dans la continuité du courant de *l'Environnemental Justice*. Il souligne la fécondité de cette notion, aujourd'hui largement appropriée dans la recherche francophone et hispanophone en sciences humaines et sociales.
- 7 Au même titre que les notions de vulnérabilité sociale ou d'injustice environnementale, avec lesquelles on perçoit une proximité, même si elle n'est pas toujours explicitée, la notion d'inégalité environnementale intègre la dimension spatiale des problématiques sociales (centre-périphérie, ville-campagne, distance...) par des disciplines dont ce n'était pas l'objet principal jusqu'ici.
- 8 En revanche, bien que l'article de Miguel Hernandez propose une approche relationnelle inspirée des travaux de Claude Raffestin, on ne décèle pas ici de grille de lecture théorique et méthodologique spécifique à l'étude des inégalités environnementales : mobilisées par différentes disciplines (anthropologie, sociologie, droit...), les inégalités sont abordées avec les outils de ces disciplines et leur définition ne semble pas faire débat, tout au moins dans les articles publiés ici.
- 9 Au final, la notion est ainsi convoquée pour qualifier une situation observée plus qu'une situation objectivée et est donc davantage utilisée comme une catégorie de la pratique que comme une catégorie d'analyse. Or comme le soulignent V. Deldrève et J. Candau, les inégalités environnementales n'épargnent pas les couches sociales favorisées rendant ainsi pensable qu'une des solutions serait de proposer des « inégalités environnementales justes » (Deldrève, Candau, 2014). Cela souligne les enjeux méthodologiques et éthiques du recours à cette notion, car la qualification comme inégalité de dissymétries sociales d'accès aux ressources, d'exposition aux risques ou de production de nuisances dépend du regard que l'on porte sur ces dissymétries.
- 10 Ce numéro de l'ORDA traite de cinq cas d'inégalités environnementales dans différents pays, qui donnent une idée plus précise de la gravité et de la profondeur des problèmes rencontrés par l'Amérique latine.
- 11 **Jordie Blanc Ansari** évoque la question de l'accès à l'eau autour du lac Titicaca, entre Pérou et Bolivie, et montre que les inégalités d'accès à l'eau sont liées à la fois au niveau

de richesse et à la position géographique, qui exacerbe ces inégalités : les nouveaux arrivants en ville, plus pauvres, s'installent en périphérie, là où l'accès à l'eau est irrégulier, ce qui les contraint à utiliser l'eau du lac pour leurs besoins domestiques – aggravant ainsi la pollution de l'eau. Jordie Blanc Ansari montre également la construction historique de ces inégalités, au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux habitants, et signale le désintérêt des politiques publiques pour cette question.

- 12 **Johana Kunin, Fátima Pérez, Mariana Pieroni, Guillermo Hough et Damián Verzeñassi** s'intéressent aux élèves d'une école rurale de la pampa argentine et à leurs représentations du risque de contamination par les pesticides. Ils montrent le déficit de conscience du risque et les pratiques dangereuses de ces élèves, qui se trouvent régulièrement en contact avec des pesticides et mettent en évidence, aussi le caractère culturel du rapport au risque : dans ce milieu de travailleurs agricoles modestes, est un homme celui qui n'a pas peur des pesticides et se dispense de mesures de protection. L'équipe de chercheurs met alors en place une démarche de recherche action reposant sur la prise de conscience par les élèves des risques de contamination, dans une démarche participative considérée comme une nécessité pour que les élèves se l'approprient et changent leur comportement en conséquence.
- 13 C'est au prisme d'une analyse **ethnographique** de deux familles du *resguardo* de Guambía en Colombie que **Diana Ospina-Díaz** s'attache à identifier les déterminants des inégalités sociales. Les deux familles considérées vivent à des endroits différents sur le versant et ont eu accès à des terres différentes, ce qui constitue de fait une inégalité environnementale pour l'auteur. Le caractère rural et montagnard du *resguardo*, qui s'étend sur une superficie allant de 2 600 à 3 300 mètres d'altitude, associé à une palette d'étages thermiques importante rend les terrains plus ou moins aptes à la production de certaines cultures agricoles et à l'accès à l'eau, ce qui détermine les choix de cultures différents adoptés par les deux familles. Cependant, D. Ospina considère dans ce cadre que les approches en termes d'inégalités environnementales (Charles et al. 2007; Deldrève 2015 ; Charles et al. 2007; Deldrève 2015 ; Faburel 2008) ne permettent pas de rendre compte de la complexité du social caractérisée par l'hétérogénéité, le changement et la redéfinition continue des rapports sociaux. Elle montre ainsi ne peuvent être saisies sans considérer les contextes sociaux et historiques vécus par les individus ainsi que les l'impact des évolutions des marchés. De fait les inégalités environnementales sont ici appréhendées comme composantes d'inégalités sociales construites historiquement.
- 14 **Maria José Andrade, juriste** consacre son attention à la lutte pour le territoire mapuche au Chili. Elle s'attache à montrer que le traitement inégal de cette population découle de référentiels politiques distincts mais qui concourent tous à l'usurpation de ses ressources territoriales. M-J Andrade met en perspective les visions opposées entre les Mapuche et l'Etat. Au Chili, pays ultra-libéral, le droit y compris de l'environnement ou de l'eau joue un rôle qui n'est pas favorable aux Mapuches car elles attribuent des droits à d'autres acteurs qui peuvent s'approprier – acheter – les ressources de leur territoire (Auracanie) pour le valoriser. Les Mapuche ne peuvent entrer en concurrence pour s'approprier les ressources forestières et aquicoles par exemple inhibant de fait leur possibilité de produire le territoire auquel ils aspireraient comme le souligne M-J Andrade. Dans ce cadre M-J Andrade souligne le caractère hybride des inégalités sociales qui sont aussi des inégalités d'accès aux ressources naturelles.

- 15 L'article proposé par **Miguel Hernandez-Hernandez** repose sur une approche théorique relationnelle inspirée des travaux du **géographe** C. Raffestin, qui vise à mettre en évidence des relations de pouvoir. Il propose une lecture à travers différentes structures déterminant les inégalités : économiques, politiques, sociaux, culturels mais aussi hydroécologiques pour montrer que dans le cas de la ville de Oaxaca de Juárez les périphéries subissent une inégalité environnementale dans le domaine de l'accès à l'eau potable. Son analyse met en évidence que pour répondre à la demande urbaine les zones périphériques se voient à la pourvoyeuses d'eau et réceptacle des eaux usées. Son approche lui permet de mettre en évidence que les inégalités environnementales observées sont ici intimement liées à des rapports de pouvoir qui se traduisent par des conflits socio-environnementaux dans toute la région. Cette approche conduit à souligner l'hybridité des inégalités à la fois sociales et environnementales.
-

BIBLIOGRAPHIE

- ALVES, Humberto., 2007. «Desigualdade ambiental no município de São Paulo: análise da exposição diferenciada de grupos sociais a situações de risco ambiental através do uso de metodologias de geoprocessamento», *Revista Brasileira de Estudos de População*, 24, pp. 301–316.
- Besse G., Prisse N., Caudeville J., Michelot F., Trugeon A., 2014. Inégalités territoriales environnementales et sociales de sante – Regards croisés en régions : de l'observation à l'action (No. DICOM-CGDD/COU/13143-1). Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales (SGMAS) et Commissariat général au développement durable (CGDD). Dernière consultation en ligne le 15 avril 2017 : http://www.fnors.org/uploadedFiles/publicationsFnors/20140221_Final_Inegalites_territoriales_environnementales_sociales_de_sante.pdf
- Bihl A., Pfefferkorn R., 2008, *Le système des inégalités*, Paris, La Découverte, Collection « Repères », série « sociologie », 125 p.
- Charles L., Emelianoff C., Ghorra-Gobin C., Roussel I., Roussel F-X. et Scarwell H-J, 2014. « Les multiples facettes des inégalités écologiques », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 9 | 2007, mis en ligne le 28 juillet 2014, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://developpementdurable.revues.org/3892> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.3892
- Chaumel M. et La Branche S., « Inégalités écologiques : vers quelle définition ? », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2008/1 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 12 novembre 2019. URL : <http://eps.revues.org/2418>
- Daré W., Venot J.-Ph., Kaboré E., Tapsoba A., Traoré F., Gérard F., Carboni S., Idani D., Kambiré H. et Napon K., 2019. « Grands aménagements hydroagricoles, inégalités environnementales et participation : le cas de Bagré au Burkina Faso », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 19, Numéro 1, mars 2019, consulté le 12 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/23971> ; DOI : 10.4000/vertigo.23971

- Deboudt P., Deldrève V., Houillon V., Paris D., 2008. « Inégalités écologiques, inégalités sociales et territoires littoraux : l'exemple du quartier du Chemin Vert à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais, France) », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, pp. 173-190 ;
- Deldrève V., Candau J., 2014. « Produire des inégalités environnementales justes », *Sociologie*, Presses Universitaires de France, 2014/3 Vol. 5, pages 255 à 269.
- Deldrève V., 2015, Pour une sociologie des inégalités environnementales, Peter Lang GmbH, collection Ecopolis.
- Deldrève V., Lewis N., Moreau S. et Reynolds K., 2019. « Les nouveaux chantiers de la justice environnementale », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 19 Numéro 1 [En ligne] <http://journals.openedition.org/vertigo/24863>
- Emelianoff C., 2008. « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie & politique*, vol. 1, n°35, p. 19-31.
- Faburel G., Gueymard S., 2008. *Vécu environnemental et qualité de vie en région Ile-de-France. Une approche des inégalités environnementales*, Rapport intermédiaire, Programme Politiques territoriales et développement durable, PUCA-MEDD, janvier 2008, 58 p.
- Faburel G., 2008. « Les inégalités environnementales comme inégalités de moyens des habitants et des acteurs territoriaux », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2008/1 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 12 novembre 2019. URL : <http://eps.revues.org/2430> ; DOI : 10.4000/eps.2430
- Faburel G., 2010. « Débats sur les inégalités environnementales: une autre approche de l'environnement urbain » [“Current debates on environmental inequities: greening our urban spaces”, traduction : Mélanie authner], *justicespatiale | spatialjustice*, n° 02 octobre | october 2010, <http://www.jssj.org>
- Harvey D., 2013. *Ciudades rebeldes. Del derecho a la ciudad a la revolución urbana*. Ediciones Akal. Madrid.
- Hogan J., 1993. « População, pobreza e Poluição em Cubatão ». En MARTINE, G. (org.). *População Meio Ambiente e Desenvolvimento: verdades e contradições*. Campinas: ABEP/Editora Unicamp, pp. 101-132
- Laigle L., Tual M., 2007. « Conceptions des inégalités écologiques dans cinq pays européens : quelle place dans les politiques de développement urbain durable ? » *Développement Durable et Territoires*, [En ligne], Dossier 9 | 2007, mis en ligne le 28 juillet 2014, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://developpementdurable.revues.org/index4262.html>
- Larrère C. (dir.), 2017. *Les inégalités environnementales*, Paris, Presses universitaires de France, 112 p.
- Lauryan L., 2008. « La distribution des risques environnementaux : méthodes d'analyse et données françaises », *Population*, vol. 63, n° 4, pp. 711-729
- Linton J., Budds J., 2014. “The hydrosocial cycle: Defining and mobilizing a relational-dialectical approach to water”, *Geoforum*, Volume 57, November 2014, pp. 170-180.
- Pfefferkorn, R., 2007. *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*. Paris : La Dispute (coll. « Le genre du monde »).
- Poupeau F., 2009. « Les frontières de la métropolisation. Inégalités sociospatiales d'accès à l'eau et indicateurs de pauvreté à La Paz, Bolivie », *Transcontinentales*, n° 7, pp. 81-104.

Rawls J., 1971. *A theory of justice*, Cambridge, Mass., Harvard University Press ; trad. fr. de Catherine Audard, *Théorie de la justice*, Paris, Ed. du Seuil, 1987 ; réed., coll. "Points", 1997

Roussary Aurélie, 2010. *Vers une recomposition de la gouvernance de la qualité de l'eau potable en France. De la conformité sanitaire à l'exigence de qualité environnementale*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Toulouse II le Mirail.

Torres, Da Gama., 1997. *Desigualdade ambiental na Cidade de São Paulo*. Tesis: Demografia. Campinas: Instituto de Filosofia e Ciências Humanas. Universidade Estadual de Campinas.

Villalba B., Zaccai E., 2007. « Inégalités écologiques, inégalités sociales : interfaces, interactions, discontinuités ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 9 | 2007, mis en ligne le 02 septembre 2007, consulté le 8 septembre 2016. URL : <http://developpementdurable.revues.org/3502> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.3502

AUTEURS

FEDERICO ARENAS VÁSQUEZ

Pontificia Universidad Católica de Chile, Santiago, Chili

FRÉDÉRIQUE BLOT

Laboratoire GEODE, UMR 5602 CNRS, Université de Toulouse, France

CRISTIAN HENRÍQUEZ RUIZ

Pontificia Universidad Católica de Chile, Santiago, Chili

ANNE PELTIER

Laboratoire GEODE, UMR 5602 CNRS, Université de Toulouse, France